



## URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur sont M. et Mme CALLUT demeurant Voie Maréchal Grouchy 59 à 1300 Wavre.

Le terrain concerné est situé Voie Maréchal Grouchy, 59 à 1300 Wavre et cadastré division 2, section K n°102E13.

Le projet consiste en l'extension d'une maison unifamiliale et la modification de la véranda, et présente les caractéristiques suivantes :

- Situation : à l'arrière du bâtiment existant,
- Largeur identique à celle du bâtiment existant,
- Profondeur : 2,99m,
- Hauteur à l'acrotère : 2,88m à compter du niveau du rez.

L'annonce de projet est réalisée en application de l'article D.IV.40 du Code : demande impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation.

Le projet s'écarte des prescriptions suivantes du permis d'urbanisation :

- Surface bâtie supérieure à 1/8 de la superficie du lot,
- Toiture à toit plat,
- Couleur du parement : briques de ton gris-vert au lieu de rouge.

La consultation du dossier se fera de manière électronique en adressant une demande par e-mail via l'adresse [urbanisme@wavre.be](mailto:urbanisme@wavre.be).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme (personne de contact : Madame Gilleman), téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

En cas de stricte nécessité, une consultation des documents sur place pourra être organisée uniquement sur rendez-vous. Toute demande de rendez-vous doit être formulée par e-mail à l'adresse mentionnée ci-dessus.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 17 au 31 août 2020 au Collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@wavre.be](mailto:urbanisme@wavre.be).

A Wavre, le 03 août 2020